

La future prison départementale à Lutterbach ?



Samedi, en visite à la maison centrale d'Ensisheim, le secrétaire d'État à la Justice Jean-Marie Bockel avait refusé d'évoquer le sujet de la future prison départementale, expliquant qu'il n'était pas prêt, qu'il travaillait sur différentes hypothèses, qu'il s'agissait d'un sujet extrêmement sensible et qu'il pensait être en mesure de s'exprimer en janvier. Les rumeurs indiquaient que le projet de construction à Issenheim semblait abandonné et l'on parlait d'une piste à Bollwiller.

Ce jeudi soir, le maire d'Issenheim, Marc Jung, a officiellement annoncé en conseil municipal que le projet sur sa commune ne se fera pas. Une autre commune semble apparaître comme le joker de Jean-Marie Bockel, que nous n'avons cependant pas réussi à joindre hier. Il s'agit de Lutterbach, qui a l'avantage de se situer sur la ligne du futur tram-train.

André Clad, le maire de Lutterbach, nous a répondu jeudi qu'il n'était pas officiellement informé que la prison départementale pourrait être construite sur son ban communal relativement petit et ne disposant pas de terrain libre assez grand. « *Je ne verrais cependant aucun inconvénient si ce projet devait se faire à Lutterbach. Il ne pourrait que créer de l'emploi et apporter des richesses dans la commune* », a relevé M. Clad, évoquant une possibilité à l'extérieur de l'agglomération, par exemple en direction de Wittelsheim.

J.-M.S

PRISON

Le futur établissement départemental à Lutterbach ?

La future prison départementale ne sera pas construite à Issenheim. Mais peut-être à Lutterbach, commune située sur la ligne du tram-train.

Samedi, en visite à la maison centrale d'Ensisheim, le secrétaire d'État à la Justice Jean – Marie Bockel avait refusé d'évoquer le sujet de la future prison départementale. Il avait expliqué qu'il n'était pas prêt, qu'il travaillait sur différentes hypothèses, qu'il s'agit d'un sujet extrêmement sensible et qu'il pense être en mesure de s'exprimer en janvier. Les rumeurs indiquaient que le projet de construction à Issenheim semblait abandonné et l'on parlait d'une piste à Bollwiller.

« Créer des emplois »

Hier soir, le maire d'Issenheim, Marc Jung, a officiellement annoncé en conseil municipal que le projet prévu dans sa commune ne se fera pas. Une autre commune semble apparaître comme le joker de Jean – Marie Bockel, que nous n'avons cependant pas réussi à joindre hier. Il s'agit de Lutterbach, qui a l'avantage de se situer sur la ligne du futur tram – train.

André Clad, le maire de Lutterbach, nous a répondu hier qu'il n'était pas officiellement informé que la prison départementale pourrait être construite sur son ban communal, relativement petit, et ne disposant pas de terrain libre assez grand. « Je ne verrais cependant aucun inconvénient si ce projet devait se faire à Lutterbach. Il ne pourrait que créer de l'emploi et apporter des richesses dans la commune », a relevé M. Clad, évoquant une possibilité à l'extérieur de l'agglomération, par exemple en direction de Wittelsheim.

« À chacun de juger »

À Issenheim, le maire, Marc Jung, a expliqué hier soir à son conseil qu'il avait été informé de cette décision en début de semaine par « l'Agence publique pour l'immobilier de la justice qui confirme que l'étude de faisabilité pour l'implantation de la maison d'arrêt départementale sur le territoire de notre commune est terminée. Elle conclut à l'impossibilité technique de réaliser cette opération ». Son seul commentaire : « Bonne ou mauvaise nouvelle, à chacun d'en juger ». Le maire a cependant exprimé le souhait qu'une solution soit trouvée dans le Haut-Rhin pour régler le problème de vétusté des maisons d'arrêt de Colmar et de Mulhouse.

Jean-Marie Stoerkel et Céline Bechler

R é g i o n

D N A

Maison d'arrêt / Le projet abandonné à Issenheim

La prison départementale peut-être à Lutterbach

Depuis presque un an le site d'Issenheim semblait tenir la corde pour accueillir, à mi-chemin entre Colmar et Mulhouse, la future prison du Haut-Rhin. Il n'en sera rien. Le site retenu présente trop de contraintes. La couronne mulhousienne pourrait reprendre la main avec la commune de Lutterbach candidate par défaut.

C'est un coup de fil émanant de l'Apij (*) qui a mis un terme à un an de tractations et d'échanges parfois musclés entre la commune et le collectif d'opposition, à l'implantation d'une prison départementale le long de la RD 83.

Pas de communication avant le mois de janvier



Lutterbach devrait être un des sites retenus pour accueillir la future maison d'arrêt départementale appelée à remplacer les prisons de Mulhouse (ci-dessus) et de Colmar. (Photo archives DNA)

« L'Apij m'a annoncé qu'il n'y avait pas de possibilité sur Issenheim. L'ensemble des sites évoqués sur le ban communal ne sont pas en capacité technique de recevoir le projet. Il y a des problèmes de nappe phréatique, de gazoduc, de lignes électriques, de fossés », explique Marc Jung, le maire d'Issenheim qui ajoute : « Le seul terrain susceptible de l'accueillir c'était celui envisagé initialement le long de la départementale 83. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Justice, s'était engagé lors d'une réunion avec les viticulteurs, les agriculteurs et les élus du coin, en raison des réticences, à ce que ce terrain ne soit pas pris en compte ».

L'annonce, elle, n'a été faite que hier soir à l'occasion d'un conseil municipal à Issenheim.

Si l'information n'a été dévoilée que tardivement et si une chape de plomb pèse sur ce dossier dont s'est personnellement chargé Jean-Marie Bockel, de nouvelles pistes ont été explorées... des pistes qui ramènent la future construction du côté de Mulhouse.

Interrogés sur ce dossier et son avancement samedi dernier à l'occasion

de son passage à la maison centrale d'Ensisheim, Jean-Marie Bockel s'est contenté de dire que « c'est un sujet que je n'évoquerais pas aujourd'hui. Il est trop sensible, mais je travaille encore sur différentes hypothèses. Je pourrais m'exprimer au cours du mois de janvier ». Et de glisser sur le ton de l'humour : « On ne peut pas avoir une prison aérienne.... il faut qu'elle soit bien ancrée dans le sol ».

Au sol justement, plusieurs noms de communes circulent comme Bollwiller ou Wittelsheim dans le Bassin potassique. Mais c'est Lutterbach qui semble tenir la corde.

Le site est idéalement placé en matière de desserte routière avec la proximité de l'autoroute A 36, et de desserte ferroviaire avec la future patte d'oie du TGV et l'actuelle ligne SNCF.

Alors Lutterbach ? Questionné sur le sujet, André Clad, le maire de la cité houblonnière renvoie vers le secrétaire d'État, même s'il admet qu'un temps Lutterbach figurait sur les sites évoqués après les premiers remous provoqués autour de la candidature issenheimoise.

« Je n'ai été saisi d'aucune demande officielle. Personnellement je ne suis pas opposé à ce choix. Reste la question du foncier disponible. Nous sommes coincés entre une forêt protégée, la zone inondable de la Doller à l'ouest et une zone agricole près de Reiningue. Mais il y a toujours des possibilités ».

Dotation annuelle de 80 000 €

L'implantation d'un tel équipement ne serait pas neutre en terme de retombées financières avec une dotation annuelle spécifique de 80 000 € et la création d'une cinquantaine d'emplois civils (cuisine, blanchisserie).

Le dossier devrait avancer très vite... avant mars pour être pris en compte dans l'actuel plan de construction des prisons courant jusqu'en 2012. Sinon il faudrait attendre la programmation suivante pour voir la prison sortir du sol.

Alain Cheval

(*) L'Apig : l'Agence publique pour l'immobilier de la justice est placée sous la tutelle du ministère de la Justice, qui lui confie la conception et la gestion des grands projets immobiliers relevant des différentes directions du ministère (services judiciaires, administration pénitentiaire).

Édition du Ven 18 déc. 2009

Abandon du projet de prison

Les résultats de l'étude de faisabilité d'un établissement pénitentiaire sur le ban de la commune d'Issenheim sont tombés hier matin. Le ministère de la Justice a annoncé que le projet était abandonné en raison de contraintes multiples, liées notamment à la nappe ou aux câblages électriques. Marc Jung, le maire d'Issenheim, a pris acte de la décision en déclarant que « à titre personnel, ce n'est pas forcément une bonne nouvelle, vu que j'étais pour depuis de nombreux mois. Mais c'est aussi un ouf de soulagement. Au moins, maintenant, nous avons une réponse. Tout ce que j'espère, c'est qu'une solution sera trouvée ». Nettement moins partisan d'un tel projet, Denis Rebmann se montre, lui, évidemment satisfait : « L'emplacement n'était pas le bon, c'était au milieu de nulle part. Et je pense que le territoire n'avait pas besoin de cela en plus de la Maison Centrale d'Ensisheim ou de la Centrale Nucléaire de Fessenheim. Mais ce qui est certain, c'est qu'il faut un nouvel établissement pénitentiaire. J'espère qu'un lieu plus adapté sera rapidement trouvé ».

Édition du Ven 18 déc. 2009